



**FEUQ**

*Ensemble pour l'éducation !*

---

***Évaluation des coûts  
Rémunération des stagiaires en  
enseignement***

---

Présenté dans le cadre de la 138<sup>e</sup> réunion régulière du Conseil d'administration  
(CAO-13808)  
Les 29, 30 et 31 août 2008  
À Rimouski

**Fédération étudiante universitaire du Québec**



## Table des matières

---

1. INTRODUCTION.....	4
2. ESTIMATION DES PARAMÈTRES PRINCIPAUX.....	5
2.1. Effectif étudiant en enseignement .....	5
2.2. Inflation .....	7
2.3. Salaire minimum et salaire moyen .....	7
3. ÉVALUATION DU COÛT DE LA RÉMUNÉRATION .....	9
4. ÉCONOMIES DANS LE RÉGIME D'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES .....	10
4.1. Estimation des revenus .....	10
4.2. Nombre d'étudiants participants à l'AFE .....	11
4.3. Calcul de l'économie pour l'AFE.....	11
5. ÉVALUATION DU COÛT DE LA MESURE .....	12
6. SOURCES .....	13

## Liste des figures

---

FIGURE 1 - ÉVOLUTION DES EFFECTIFS ÉTUDIANTS AU PRIMAIRE/SECONDAIRE, À L'UNIVERSITÉ ET EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION (PROJECTION APRÈS 2007, 2003 = 100) .....	6
FIGURE 2 - ÉVOLUTION DE L'IPC ET DU SALAIRE MINIMUM (1986-2007) .....	8
FIGURE 3 - PRÉVISION DE L'ÉVOLUTION DE L'IPC ET DU SALAIRE MINIMUM (2007-2022, 2007 = 100) ..	8

## Liste des tableaux

---

TABLEAU 1 - ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DIPLÔMÉS EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION DANS LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES DE 2003 À 2022 (PROJECTION APRÈS 2007).....	6
TABLEAU 2 - ÉVALUATION DU COÛT BRUT DE LA RÉMUNÉRATION (2008-2022) .....	9
TABLEAU 3 - ÉVALUATION DU COÛT NET DE LA RÉMUNÉRATION (2008-2022).....	12

## 1. Introduction

---

Depuis plusieurs années, la FEUQ se penche sur les enjeux reliés aux étudiants qui effectuent des stages en milieu de travail dans le cadre de leur formation universitaire. Parmi les problèmes décelés, les situations les plus criantes concernent les étudiants dont le stage, obligatoire, n'est pas rémunéré. Ainsi, on observe que le stage a toutes les caractéristiques d'un emploi à temps plein, voir plus exigeant dans certains cas. Par exemple, un sondage mené pour le compte de la FEUQ à l'hiver 2007 révèle que les étudiants en enseignement effectuant leur quatrième stage consacrent, en plus des 40 heures de travail hebdomadaires, environ 20 heures supplémentaires par semaine pour des activités reliées au stage. Dans ce contexte, il devient extrêmement ardu de concilier stage et emploi à temps partiel, ce qui pousse de nombreux étudiants à abandonner celui-ci pour la période de stage.

Afin d'améliorer la condition des étudiants en enseignement lors de leur stage final, la FEUQ revendique, dans le cadre d'un avis adopté à l'été 2007, la rémunération des heures travaillées lors de ce stage. Afin de se donner une base de calcul, la FEUQ a fixé le salaire de référence au niveau du salaire minimum.

Le présent document se veut une synthèse des travaux effectués, pour le compte de la FEUQ, par Frédéric Laurin, docteur en économie et professeur invité à l'Université de Tbilissi (Géorgie), visant à évaluer les coûts nets, pour l'État québécois, de l'implantation des mesures réclamées. Les hypothèses de travail, projections effectuées et les résultats y sont présentés.

En premier lieu, la projection pour les prochaines années de certains paramètres essentiels à l'évaluation sera présentée. En se basant notamment sur des données historiques, M. Laurin a produit une prédiction de l'évolution du nombre de diplômés en enseignement, du taux d'inflation et du salaire minimum pour les quinze années à venir. Ces données permettent ensuite, par simple calcul, de déterminer le coût brut de la mesure.

Par la suite, à l'aide des plus récentes statistiques disponibles sur l'aide financière, une estimation des économies engendrées au programme d'aide financière aux études par l'apparition soudaine d'un revenu supplémentaire chez les étudiants en enseignement a été produite. Ainsi, par soustraction, il est possible d'arriver au coût net de la mesure.

## 2. Estimation des paramètres principaux

---

### 2.1. Effectif étudiant en enseignement

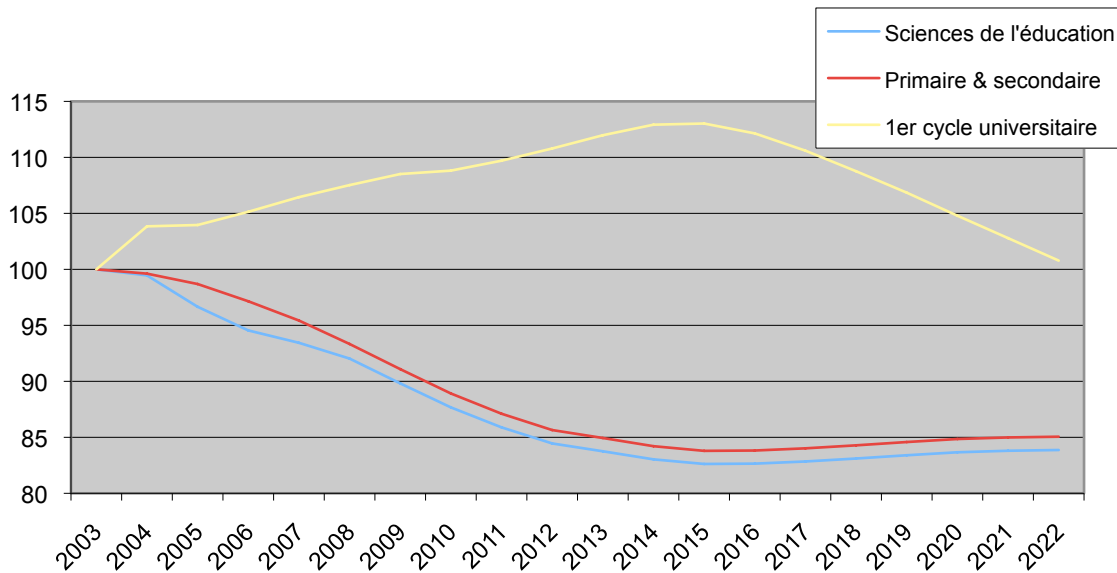
Le principal paramètre à estimer afin d'évaluer les coûts est le nombre d'étudiants qui effectuent leur stage final à chaque année. L'évaluation du nombre d'étudiants-stagiaires a été faite sur la base de deux hypothèses. Premièrement, nous tiendrons pour acquis qu'aucun étudiant n'abandonne les études après avoir effectué son stage final. Le nombre annuel d'étudiants en stage final devrait donc être, à toutes fins pratiques, égal au nombre de diplômés des programmes de baccalauréat en sciences de l'éducation, donnée qui est facilement accessible via le système de Gestion des données sur les effectifs universitaires (GDEU).

La deuxième hypothèse est que le nombre d'étudiants s'inscrivant en enseignement sera plus ou moins proportionnel au nombre d'élèves fréquentant l'école primaire et secondaire, c'est-à-dire que l'offre de diplômés s'ajustera éventuellement à la demande pour des enseignants au primaire et au secondaire.

Nous avons utilisé des prévisions de l'effectif scolaire de l'ensemble du Québec, réseau public, en formation générale à temps plein, toutes langues d'enseignement confondues (source : MELS). Le ratio moyen élève/professeur au primaire et secondaire se situe actuellement à 15.1, incluant les professeurs à temps partiel et remplaçants (source : MELS). En appliquant ce ratio aux prévisions de l'effectif scolaire, on peut déduire les besoins futurs en enseignants. Les diplômés en éducation représentent en moyenne 6.48% du total des enseignants dans les 5 dernières années. En appliquant ce ratio aux prévisions des besoins en enseignants, on obtient une prévision du nombre d'étudiants en Sciences de l'éducation. Ainsi, la Figure 1 présente :

- L'évolution des effectifs étudiants au premier cycle universitaire de 2003 à 2022 (projections après 2007)
- L'évolution des effectifs étudiants au primaire et au secondaire de 2003 à 2022 (projections après 2007)
- L'évolution du nombre de diplômés en sciences de l'éducation de 2003 à 2022 (projections après 2007 selon la méthode décrite précédemment)

**Figure 1 - Évolution des effectifs étudiants au primaire/secondaire, à l'université et en sciences de l'éducation (projection après 2007, 2003 = 100)**



Compte tenu de la démographie québécoise, le nombre d'élèves au primaire et au secondaire devrait diminuer dans les prochaines années. En conséquence, on s'attend à ce que les études en Sciences de l'éducation attirent moins d'étudiants, comme le montre notre prévision dans le graphique ci-dessus.

On note cependant que les effectifs étudiants totaux au premier cycle vont augmenter jusqu'en 2016, au contraire des effectifs au primaire et au secondaire. D'une part, l'effet démographique doit prendre le temps de passer à travers le système d'éducation primaire et secondaire avant d'affecter le système universitaire. D'autre part, l'évolution de l'effectif universitaire montre aussi l'engouement croissant pour les études à l'université.

**Tableau 1 - Évolution du nombre de diplômés en sciences de l'éducation dans les universités québécoises de 2003 à 2022 (projection après 2007)**

Année	Effectif primaire / secondaire	Diplômés Éducation	Année	Effectif primaire / secondaire	Diplômés Éducation
2003	893 636	3 887	2013	759 050	3 255
2004	890 216	3 866	2014	752 513	3 227
2005	881 926	3 757	2015	748 785	3 211
2006	868 164	3 675	2016	749 052	3 213
2007	852 797	3 632	2017	750 802	3 220
2008	834 075	3 577	2018	753 191	3 230
2009	814 004	3 491	2019	755 831	3 242
2010	794 574	3 408	2020	758 237	3 252
2011	778 415	3 339	2021	759 484	3 257
2012	765 390	3 283	2022	760 088	3 260

## 2.2. Inflation

Tel que montré à la Figure 2, l'évolution la croissance du salaire minimum est intimement liée à celle de l'indice des prix à la consommation. Il sera donc judicieux de procéder à une projection de l'IPC sur la période voulue, pour ensuite pouvoir estimer l'évolution du salaire minimum.

Les données mensuelles sur l'Index des Produits à la Consommation (IPC), soit l'inflation, proviennent de la Banque du Canada. Comme l'inflation tend à suivre une tendance cyclique à travers le temps, nous utiliserons un modèle de régression où le taux d'inflation dépend de ses valeurs passées dans les 6 derniers mois, pour la période entre 1995 et 2008. On peut donc prédire les valeurs futures du taux d'inflation en utilisant les coefficients de cette régression. L'hypothèse ici est que la Banque du Canada va continuer à appliquer une politique monétaire ciblée sur un taux d'inflation inférieur à 3%.

## 2.3. Salaire minimum et salaire moyen

En théorie, le salaire minimum devrait suivre le taux d'inflation. Nous avons également déduit une relation entre le salaire minimum et l'IPC entre 1995 et 2008. En utilisant les coefficients obtenus de cette régression, on peut prédire le salaire minimum futur sur la base de l'IPC que nous avons calculée au paragraphe précédent. Notons que, depuis 1995, le salaire minimum a, en moyenne, augmenté plus rapidement que l'IPC, tel que l'indique le graphique ci-dessous (les variables sont indiquées sur une base de 100 au début de la période). Les résultats de la projection du salaire minimum jusqu'en 2022 sont présentés à la Figure 3 et utilisés à la section 3 pour le calcul du coût brut.

Selon Saine Marketing, les étudiants en Sciences de l'éducation qui travaillent à temps partiel gagnent en moyenne un salaire horaire de 15 \$. En utilisant cette approximation, nous pourrions donc, à la section 4, prévoir le salaire horaire moyen futur en indexant cette valeur sur la base de l'IPC.

Figure 2 - Évolution de l'IPC et du salaire minimum (1986-2007)

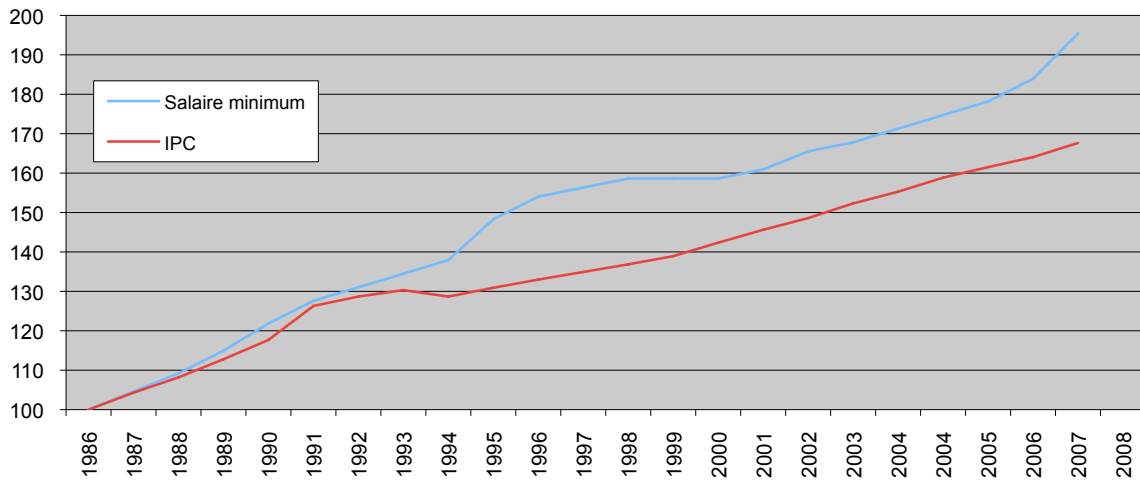
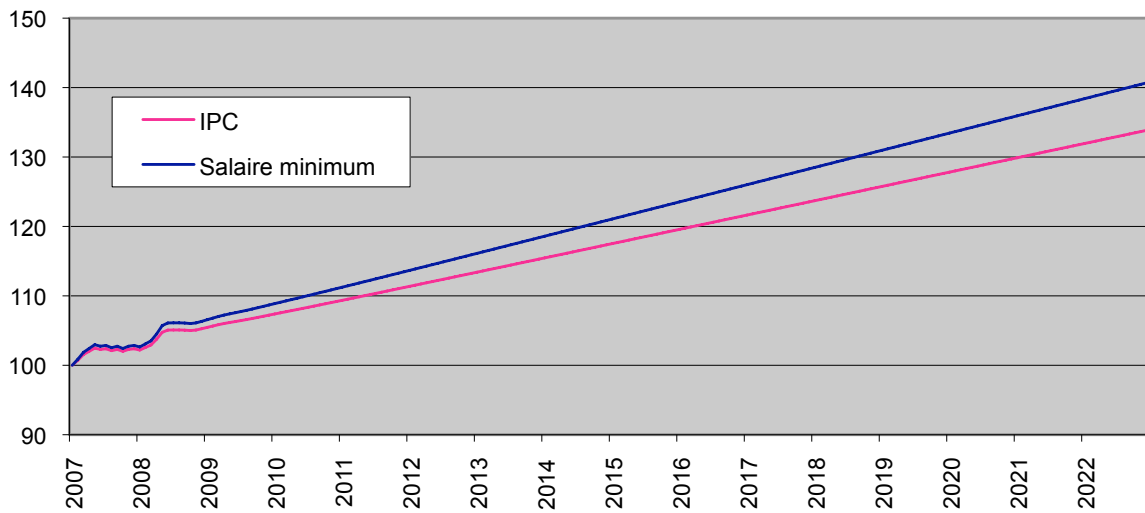


Figure 3 - Prédiction de l'évolution de l'IPC et du salaire minimum (2007-2022, 2007 = 100)



### 3. Évaluation du coût de la rémunération

---

À la lumière des paramètres expliqués à la section précédente, nous sommes en mesure d'évaluer les coûts bruts d'implantation de la rémunération. Les calculs ont été effectués sur la base d'un stage de 12 semaines, à raison de 40 heures/semaine et en incluant des frais d'administration s'élevant à 10 % du coût des salaires.

Tableau 2 - Évaluation du coût brut de la rémunération (2008-2022)

Année	Nb stagiaires estimé	Salaire minimum estimé	Revenu par stagiaire	Coût brut estimé
2008	3 577	8,50 \$	4 080,0 \$	16 054 691 \$
2009	3 491	8,62 \$	4 139,3 \$	15 896 048 \$
2010	3 408	8,81 \$	4 227,9 \$	15 848 887 \$
2011	3 339	9,00 \$	4 320,1 \$	15 864 962 \$
2012	3 283	9,20 \$	4 413,9 \$	15 938 285 \$
2013	3 255	9,39 \$	4 508,5 \$	16 144 997 \$
2014	3 227	9,59 \$	4 603,4 \$	16 343 041 \$
2015	3 211	9,79 \$	4 698,6 \$	16 598 079 \$
2016	3 213	9,99 \$	4 793,7 \$	16 940 393 \$
2017	3 220	10,19 \$	4 889,0 \$	17 317 279 \$
2018	3 230	10,38 \$	4 984,2 \$	17 710 822 \$
2019	3 242	10,58 \$	5 079,5 \$	18 112 555 \$
2020	3 252	10,78 \$	5 174,7 \$	18 510 961 \$
2021	3 257	10,98 \$	5 270,0 \$	18 882 720 \$
2022	3 260	11,18 \$	5 365,2 \$	19 239 327 \$

## 4. Économies dans le régime d'Aide financière aux études

---

Le stage a des répercussions financières directes uniquement pour les étudiants qui travaillent à temps partiel et qui doivent réduire ou abandonner ce travail pendant la durée du stage. Selon les données de Saine Marketing, 82% des étudiants en Sciences de l'éducation travaillent à temps partiel.

### 4.1. Estimation des revenus

Pour chaque étudiant travaillant à temps partiel, on peut estimer le revenu moyen. Selon Saine Marketing, les étudiants travaillent en moyenne 18 heures par semaine, à un taux horaire moyen de 15\$. Si on calcule le salaire total annuel sur 49 semaines (un an moins 3 semaines de vacances), on obtient un total de 13 230\$. Par contre, 12 semaines sont consacrées au stage. Selon Saine Marketing, 55% doivent abandonner complètement leur travail à temps partiel pour réaliser leur stage, soit une perte moyenne de 3 240\$ ( $15\$ \times 18 \text{ heures} \times 12 \text{ semaines}$ ). Le revenu moyen s'élève alors à 9 990\$.

Aussi, 27% des étudiants décident de réduire le nombre d'heures de travail, à un rythme réduit de 8.7 heures en moyenne par semaine selon Saine Marketing, soit une perte de 1 980\$ :  $15\$ \times (18 - 8.7 \text{ heures}) \times 12 \text{ semaines}$ . Le revenu moyen s'élève alors à 11 250\$. Enfin, 18% des étudiants gardent le même nombre d'heures de travail à temps partiel.

Dans le cas d'une rémunération du stage au salaire minimum, à raison de 8.50\$ (salaire minimum) sur 40 heures par semaine et 12 semaines, on obtient un revenu supplémentaire de 4 080\$ par étudiant. Mais certains étudiants doivent réduire ou abandonner les heures de travail à temps partiel. Au total, on obtient un revenu total annuel de 14 070\$ en moyenne pour les étudiants qui abandonnent le travail à temps partiel pendant la durée du stage, et de 15 330\$ pour les étudiants qui ne font que réduire le travail à temps partiel.

Le MELS donne des statistiques sur la contribution moyenne des parents en fonction de leurs revenus bruts, du nombre d'enfants aux études secondaires (formation professionnelle) ou postsecondaires et selon le lieu de résidence des bénéficiaires (chez les parents ou pas).

En combinant le revenu personnel des étudiants (travail à temps partiel) ainsi que la contribution moyenne des parents (données du MELS), on peut estimer le montant moyen en prêts et bourses versé pour chaque catégorie d'étudiant. Pour ce faire, on utilise le simulateur Internet de l'AFE, en appliquant le revenu moyen calculé ci-dessus et la contribution des parents, avec ou sans rémunération de stage. On peut donc estimer la réduction en prêts et bourses par étudiant résultant de la rémunération du stage par rapport à l'absence de rémunération.

#### **4.2. Nombre d'étudiants participants à l'AFE**

Au point a), on a obtenu le montant moyen en prêts et bourses versés pour chaque catégorie d'étudiant. Il suffit maintenant d'estimer le nombre d'étudiants recevant cette aide par catégorie d'étudiant. On doit distinguer trois cas :

1. les étudiants qui ne travaillent pas à temps partiel, et qui obtiendrait un revenu de stage uniquement;
2. les étudiants qui travaillent à temps partiel et qui devront déclarer un revenu de travail supplémentaire avec le stage rémunéré, mais qui abandonnent le travail à temps partiel pendant le stage;
3. les étudiants qui travaillent à temps partiel et qui devront déclarer un revenu de travail supplémentaire avec le stage rémunéré, mais qui réduire le travail à temps partiel pendant le stage.

On prend comme hypothèse que les étudiants qui gardent actuellement le même nombre d'heures de travail à temps partiel pendant leur stage voudront réduire leurs heures de temps partiel à 7 heures dans le cas d'une rémunération du stage.

**Diminution de l'aide financière pour les étudiants participant déjà à l'AFE.** Selon le MELS, on sait que 38.15% des étudiants au baccalauréat participent à l'AFE. En appliquant ce pourcentage au nombre d'étudiants travaillant à temps partiel, on obtient le nombre d'étudiants pour lesquels il y a un changement des montants d'AFE.

#### **4.3. Calcul de l'économie pour l'AFE**

On peut donc calculer le total des prêts et bourses que devra verser l'AFE en moins suite à la rémunération du stage. Il suffit de multiplier le montant moyen de prêts et bourses versé en moins par étudiant estimé au point 4.1 par le nombre d'étudiants participants à l'AFE estimé au point 4.2.

Dans le cas des prêts, le coût pour l'AFE est le montant des intérêts sur le montant du prêt supplémentaire avant la fin des études payés (en supposant un taux d'intérêt de 5%).

Enfin, on obtient les montants futurs d'économie d'AFE en indexant la valeur calculée ci-dessus pour l'année 2008 sur la base de l'IPC calculée à la section 2.

## 5. Évaluation du coût de la mesure

---

Le tableau ci-dessous présente l'estimation du coût lié à la rémunération des stages d'enseignement entre 2008 et 2022. Le coût brut de la mesure s'élève à 16 millions de dollars en 2008, mais l'AFE économiserait un total estimé de 720 588 dollars, soit un coût net de 15,334 millions de dollars.

Tableau 3 - Évaluation du coût net de la rémunération (2008-2022)

Année	Coût brut	Économies AFE	Coût net
2008	16 054 691 \$	720 558 \$	15 334 132 \$
2009	15 896 048 \$	729 477 \$	15 166 571 \$
2010	15 848 887 \$	725 115 \$	15 123 773 \$
2011	15 864 962 \$	720 654 \$	15 144 308 \$
2012	15 938 285 \$	718 917 \$	15 219 369 \$
2013	16 144 997 \$	719 744 \$	15 425 253 \$
2014	16 343 041 \$	726 603 \$	15 616 437 \$
2015	16 598 079 \$	733 089 \$	15 864 990 \$
2016	16 940 393 \$	742 153 \$	16 198 240 \$
2017	17 317 279 \$	755 124 \$	16 562 154 \$
2018	17 710 822 \$	769 628 \$	16 941 194 \$
2019	18 112 555 \$	784 859 \$	17 327 696 \$
2020	18 510 961 \$	800 438 \$	17 710 523 \$
2021	18 882 720 \$	815 854 \$	18 066 866 \$
2022	19 239 327 \$	830 086 \$	18 409 241 \$

On en conclut donc que la rémunération du quatrième stage des programmes d'enseignement primaire et secondaire aurait un impact financier pour l'État passant de 15,3 M\$, en 2008, à 18,4 M\$, en 2022. À la lumière de ces données, il ne reste donc qu'à déterminer si les avantages liés aux conditions de vie et à la persévérance des futurs enseignants justifient un tel investissement. Pour la FEUQ, la question ne se pose plus : les futurs enseignants se doivent d'être reconnus pour leur travail.

## 6. Sources

---

Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (2006). *Le système universitaire québécois : données et indicateurs*. CRÉPUQ.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). *Nombre de sanctions décernées dans les universités québécoises, selon le domaine d'études et le sexe, par type de sanction, de 2003 à 2007*. Gouvernement du Québec.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). *Prévision de l'effectif scolaire de l'ensemble du Québec, réseau public, au secteur des jeunes, en formation générale à temps plein*. Gouvernement du Québec.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007), Direction de la recherche, des statistiques et de l'information. *La Relance à l'université - 2007*. Gouvernement du Québec.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2003), Secteur de l'information et des communications. *Indicateurs de l'éducation, édition 2003*. Gouvernement du Québec.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007), Secteur de l'information et des communications. *Indicateurs de l'éducation, édition 2007*. Gouvernement du Québec.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007), Secteur de l'information et des communications. *Statistiques de l'éducation, édition 2007*. Gouvernement du Québec.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2008). *Indicateurs de l'éducation, édition 2008*. Gouvernement du Québec.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007), Direction de la recherche des statistiques et de l'information. *Prévisions de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein (EEETP) selon le cycle et la provenance (Ensemble des universités)*. Gouvernement du Québec.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2008), Aide financière aux études. *Statistiques – Rapport 2006-2007*. Gouvernement du Québec.